



HÔPITAL DE LAVAUR

Le mardi 14 avril 2009

QUELLE PSYCHIATRIE DEMAIN ?

Le 5/12/08 nous écrivions que la psychiatrie dans nos services était en état d'alerte, nous continuons à affirmer que c'est toujours le cas :

- Diminution des effectifs sur 4 services d'Hospitalisation Complète sur Pinel de **6.10 ETP** environ depuis 2002.
- Fonctionnement quasi quotidien sur la base des effectifs minimum pour 1 jour de grève !
- Poste infirmier de journée dans certaines équipes disparu par la « magie » du DSSI et du DRH, sans que personne ne s'en soucie, médecins y compris.
- Effectifs lissés à l'extrême avec remise en question des soins relationnels.
- 4 absences non remplacées à ce jour : Congé parental, disponibilité...
- Nouvelles mutations annoncées (2), non anticipées, départs à la retraite (2 ou 3), non anticipés.
- Candidatures infirmières sur lesquelles l'administration ne se précipite pas et traîne les savates.
- Postes de cadres non remplacés.
- Aucun projet dynamisant pour l'HC sur Pinel et « flou artistique » inacceptable sur l'UPCS
- Remise en question de la politique de secteur avec « nouvelles missions » de type accompagnement (transports ?) sur Lavour ! Sur Castres, on laisse entendre qu'une « assistance remplacement » serait possible sur les lits de psy du CHIC !
- Projet de CMP sur Lavour aux oubliettes ! Menace sur des HJ à Castres...
- Ouverture des lits d'HC sur CHIC Castres/Mazamet (40 lits !) par redéploiements de lits et de personnels de Pinel. Quelle organisation demain dans ce service, aux urgences ?
- Perspectives inacceptables de diminution d'un infirmier par équipe dans certains services.
- 40 lits au CHIC c'est énorme : Deux unités séparées par une porte, des hospitalisations sans consentement « calmes » à travers, des effectifs au ras des pâquerettes (2 Infirmières + 1 AMP par unité) : on court au casse pipe ! Effectifs refusés par la CGT depuis 03.
- Postes perdus et disparus dans les méandres de la DRH : 3 au moins...
- Postes redéployés sur l'UHCD, perdus pour la psy !
- Postes infirmiers de nuit perdus sur Pinel !

Le Chef de Pôle, les Médecins Chefs, les Médecins, doivent se positionner.

Il y a 15 jours nous avons rencontré le Chef de Pôle. Après une longue introduction pour nous expliquer sa stratégie « des petits pas » avec la direction, le Chef de pôle a fait le constat de l'échec de la dite stratégie. **Nous lui confirmons en effet que depuis pas mal de temps ce sont bien des petits pas : mais en arrière !**

Nous lui avons rappelé les positions CGT :

- Remise en cause des redéploiements de lits et de personnels sur le futur CHIC. Nous n'avons rien à « redistribuer ». Le COM signé en 2003 prévoyait des moyens mais avec un « coût » (de bambou !) dénoncé par la CGT, **seul syndicat à l'avoir refusé.**
- Récupération des postes perdus et redéployés de la psy sur les urgences. Les urgences ont été mises aux normes grâce à cette ponction effectuée en psy dans le cadre du COM.
- Prise en compte des postes de nuit perdus sur le site P.PINEL, encore merci le COM !
- REFUS catégorique de travailler avec des effectifs limités à 2 infirmiers de jour.
- Rappel de notre attachement à des soins relationnels de type psychothérapeutiques, donc avec des moyens humains et de notre attachement à la politique de secteur.
- Refus des dérives sécuritaires et de la stigmatisation des patients psy.

Le Chef de Pôle partage de nombreux points de notre analyse...passera t il à l'action ?

La CGT continue de dénoncer le démantèlement des services de Psychiatrie.

Nous invitons tout le personnel à participer à une réunion que nous organiserons :

LE MARDI 26 MAI 2009 à 14 heures au local CGT

Ensemble, tous services et secteurs confondus, HC, HJ, équipe de secteur, CMP : de Lavour, Fiac, Castres, Mazamet, Graulhet pour la psychiatrie adulte et la pédopsychiatrie. Retrouvons nous. Faisons un état des lieux de chacun de nos services, échangeons, réfléchissons, et posons nous la question suivante :

QUELLE PSYCHIATRIE VOULONS NOUS DEMAIN ?

Si souvent nous savons a peu près ce que nous voulons, nous savons en revanche clairement ce que nous ne voulons pas !

Posons les choses, donnons du sens, prenons l'initiative et interpellons ensuite : le Chef de Pôle, les Chefs de Services, les Médecins, la Direction.

Faisons état de nos difficultés, de nos attentes, ensemble et d'une même voix.

AGIR POUR NE PAS SUBIR !

TENTONS QUELQUE CHOSE : LE MARDI 26 MAI 2009 À 14 H AU LOCAL CGT

Pour rappel, chaque agent a droit à 1 heure d'information syndicale par mois ou 3 heures cumulées par trimestre. Utilisez ce droit pour participer à cette initiative CGT.

